

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **41 (2004)**

Heft 1604

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications
d'adresses

28 mai 2004
Domaine Public n° 1604
Depuis quarante et un ans,
un regard différent sur l'actualité

Une solidarité concrète

L'Etat social, qualifié parfois d'Etat-providence, est à la peine. La confiance de la population dans la pérennité de ses prestations s'émousse. Selon un sondage, déjà la moitié de la tranche d'âge 25-34 ans pense qu'elle ne touchera pas de rente AVS à l'issue de sa vie active. Les soubresauts de la Bourse ont sérieusement calmé l'euphorie des années 80-90 et la croyance en une multiplication facile de l'épargne qui assurerait à coup sûr une confortable retraite. L'évolution démographique - augmentation de l'espérance de vie et baisse de la natalité - comme les incertitudes régnant sur le marché du travail font craindre pour le financement à long terme des assurances sociales.

En écho à ces craintes qu'ils se plaisent par ailleurs à susciter, les partis bourgeois préconisent un régime de rigueur financière qui inclut tout aussi bien le gel - et parfois même une réduction - des prestations que l'élévation de l'âge de la retraite.

entre la société et l'Etat. Et il ne faudrait pas que des bricolages successifs, élaborés à la hâte au nom de la rigueur financière - qui doit payer et combien? - évacuent le débat sur l'enjeu de la politique sociale, à savoir le contenu que collectivement nous voulons donner à la solidarité.

En effet, les difficultés auxquelles est confrontée la sécurité sociale ne sont pas seulement financières. Les institutions sociales, nées dans un contexte historique daté, ont besoin d'être adaptées à la société d'aujourd'hui. Les structures familiales, le parcours de la vie active, l'organisation et les exigences du marché du travail ont profondément changé. Les nouvelles situations de précarité, les formes d'exclusion sociale sont mal prises en compte par les institutions classiques de l'Etat-providence. La coordination entre les différentes branches de la sécurité sociale est insuffisante, parfois même inexistante. Les incitations à prolonger la vie active, absentes.

Numéro spécial Sécurité sociale réalisé par Jean-Daniel Delley

Une contribution au débat sur la protection sociale en Suisse

Il n'est pas possible de faire l'impasse sur le financement à long terme de la sécurité sociale, d'autant moins que l'essoufflement de la croissance économique n'est peut-être pas un phénomène passager. Mais la question doit être abordée la tête froide, sur la base d'hypothèses plausibles, et non pas à coups de slogans qui traduisent plus une pathologie de l'orthodoxie financière qu'un réel souci de justice et de cohésion sociales. Car avant de représenter un pourcentage du produit intérieur ou un alourdissement de la quote-part de l'Etat, la sécurité sociale exprime «la mise en forme par la collectivité des rapports entre individus» (Rosanvallon),

Réduire le débat à la question de l'âge de la retraite ou au montant des cotisations à prélever, c'est faire l'impasse sur toutes ces questions. La sécurité sociale nous renvoie à la qualité du lien social, aux conditions de travail, à l'aménagement d'une durée de vie qui s'allonge, à l'articulation entre vie active, formation et loisirs.

Avec ce numéro spécial, *Domaine Public* veut contribuer au débat sur l'avenir de la sécurité sociale. Non pas en proposant des solutions toutes faites mais en rappelant le contexte historique, en présentant les données de base et en dessinant quelques pistes. JD